

Conseil Municipal
15 MARS 2012
Procès Verbal

Sous la présidence de : M. Daniel VERDELHAN

Présents : COURBIER – GRAS – DEL CONFETTO – COMTE – BELLAGAMBA – GUILLEMET – AYMARETTI – HLYWA – FRANCE – GARCIA – MALACHANNE – MERLE – PERTUS – RIOS – ROUQUETTE – ROUX – SINET

Procurations : GARD a donné procuration à COURBIER

GAUFFROY a donné procuration à ROUX

GRAVEZAT a donné procuration à MERLE

Excusée : ALLARD.CROUZET

Absente : TEYSSIER.JAVEL

INFOS :

- Condoléances à Gravezat et Amblard qui ont eu la douleur de perdre un être cher. Ainsi qu'à la famille de M. Laganier qui a été longtemps président de l'ASS
- Félicitations à Mme et M. Malachanne et vœux de bonheur à leur fils Lorenzo
- Recensement terminé, félicitations aux 2 employés qui l'ont pris en charge. Espoir de voir la population augmenter
- Capture des chats. Accusations de barbarie, comment satisfaire les salindrois tout en employant une méthode plus convenable (stérilisation)
- Enquête publique modification n°7 du POS terminée. Avis favorable du commissaire. Délibération à prochain conseil
- Enquête publique sur autorisation d'exploiter d'Axens terminée. Avis favorable
- Enquête publique atelier Isabel en cours. Prendre délibération pour avis du conseil municipal.
- Usine Sita Sud : construction quasi terminée. Journée portes ouvertes fin avril. Permis de construire toujours en instance au tribunal Administratif. Permis de construire atelier relais zone synerpôles sera déposé ces jours ci.
- Place de la Mairie. Rencontre avec le Conseil Architecture Urbanisme et Environnement pour première approche le 16 mars
- La réunion du CLIC du 1^{er} février n'a pas fait avancer le PPRT. Par contre les analyses du sol, de l'air, de l'eau, initiées par les industriels du site chimique ont donné des résultats satisfaisants. Une étude sanitaire démarre.

Délibérations préalables

Le Conseil adopte le P.V de la dernière séance.

Le Conseil élit Madame Hlywa comme secrétaire de séance.

Le Conseil élit Monsieur Courbier comme président de séance pour le vote du Compte administratif 2011.

Délibérations

- Le compte administratif du BP 2011 est adopté (unanimité) en l'absence de Monsieur le Maire.

a) budget de la commune

Investissement – Recettes : 757.309,51

Investissement – Dépenses : 965.644,33

Déficit : 208.334,82

Fonctionnement Recettes : 2 971.490,93

Fonctionnement Dépenses : 2 614.529,78

Excédent : 356.961,15

Bilan :

b) Budget assainissement

Investissement Recettes : 61.498,01

Investissement Dépenses : 0

Excédent : 61.498,01

Exploitation Recettes : 35.911,43

Exploitation Dépenses : 8.273,94

Excédent : 27.637,49

c) Budget eau

Investissement Recettes : 283.139,78

Investissement Dépenses : 323.075,08

Déficit : 5.888,15

Exploitation Recettes : 105.834,29

Exploitation Dépenses : 53.914,06

Excédent : 51.920,23

- Le Compte de gestion conforme au centime d'euro près au compte administratif
est adopté à l'unanimité

- Affectation des résultats (adoptée à l'unanimité)

Pour le budget de la commune affectation du solde positif pour couvrir le déficit

2011 du budget investissement et abonder le budget investissement de 2012.

De même pour les budgets eau et assainissement affectation des excédents aux budgets investissement de 2012.

Contexte dans lequel le BP 2012 sera voté lors du prochain conseil

- . Faible augmentation des bases : 2 780 294 en 2011 et 2 806 000 en 2012 soit + 0,7 % au lieu des + 1,8 % attendus (perte des bases de l'immeuble la Résidence ? sans compensation ?)
- . Dotation globale de fonctionnement toujours aussi faible comparée à d'autres communes de notre strate soit 268 868 € - 92 € par habitant.
- . Augmentation incontournable des dépenses : personnel, eau, électricité, gaz, fuel etc.. que même une augmentation de 5 % des impôts locaux ne compenserait pas. D'autre part les revenus des salindrois n'ont pas augmenté de 5 % et leurs charges ont pour eux aussi fortement augmenté.
- . Avant de songer à des investissements nouveaux, il faut rattraper le déficit de 2011 (on vient de le faire) et tenir compte des dépenses engagées fin 2011 et début 2012. Pour mémoire il faudra bien assumer notre dette envers Habitat du Gard (participation à la démolition de la Résidence).
- . 2012 sera consacré à l'étude du projet de la place de la Mairie et recherche de subventions.
- . Difficultés voire impossibilité d'obtenir une nouvelle ligne de trésorerie auprès des banques. Donc n'engager de dépenses que si trésorerie du moment le permet.
- . Pour rester optimiste : les permis de construire accordés en 2011 + un permis lotissement. Nouvelles recettes foncier bâti : CTI, Axens, Sita Sud, atelier relais, redevance SMIRITOM à la tonne.
- . Néanmoins résister à demandes, légitimes certes, du milieu associatif. Nous disons notre attachement à ce qu'il représente comme dévouement bénévole au service de nos concitoyens dans les domaines du sport, de la culture, de la solidarité de l'animation. Nous le disons et le prouvons : plus de 700 000 € lui est consacré c'est-à-dire 65 % des impôts en 2011.

Augmentation taux des 3 taxes, et différents tarifs (adoptée à l'unanimité)

- . Taux taxe habitation de 14,14 % à 14,28 %
- . Foncier bâti de 20,07 % à 20,27 %
- . Foncier non bâti de 67,72 % à 68,39 %

Budget commune

- droits de place marché à 2,80 € à compter du 01.05.2012
- emplacement pour les cirques à 60 € à compter du 01.05.2012
- emplacement manèges (petits métiers) à 25 € à compter du 01.05.2012
- emplacement manèges (grands métiers) à 35€ à compter du 01.05.2012
- fosse double (50 ans) à 1 100 € à compter du 01.05.2012
- fosse simple (30ans) à 550 € à compter du 01.05.2012
- columbarium (50 ans) à 485 € à compter du 01.05.2012
- columbarium (30 ans) à 390 € à compter du 01.05.2012
- repas cantine à 3,30 € à compter du 1.09.2012
- location salle Becmil à 55 € à compter du 01.10.2012
- location salle annexe à 75 € à compter du 01.01.2013
-

Budget eau

- abonnement semestriel à 8,67 € à compter du 01.07.2012
- taxe communale au m³ à 0,275 € à compter du 01.07.2012
-

Budget assainissement

- abonnement semestriel à 7,28 € à compter du 01.07.2012
- taxe communale au m³ à 0,13 € à compter du 01.07.2012

Avis du Conseil dans le cadre de l'enquête publique atelier Isabel

(Axens)

Vu le dossier de demande d'autorisation d'exploiter de l'atelier Isabel soumis à l'enquête publique et notamment les assurances fournies en matière de dangerosité ou de protection de l'environnement, le conseil donne un avis favorable à l'unanimité.

Convention pour l'accompagnement de notre apprenti déficient auditif avec la société ARIEDA

Le Conseil autorise (unanimité) le Maire à signer cette convention à condition que l'intervention du FIPHFP vienne compenser le concours à apporter à ARIEDA.

Convention avec la communauté d'agglomération, concernant un intéressement financier basé sur une amélioration de la collecte du verre en y associant les scolaires.

Le conseil autorise (unanimité) le Maire à signer cette convention

Aménagement de sécurité rue de Provence

Le conseil (2 voix contre) adopte l'avant projet de chicanes et creux pour limiter la vitesse dans cette rue et sollicite une subvention dans le cadre des dotations à partir des amendes de police

Extension du réseau d'assainissement et servitudes pour passage en terrain rivé.

le conseil approuve le projet d'extension du réseau d'assainissement dans le quartier Puech Vaudon et autorise le Maire à signer avec les propriétaires concernés des conventions de servitude en vertu des articles L152.1 et R 152.1 octroi du code rural et fixe à 2 500 € la participation des constructions desservies ou qui le seront. (Unanimité)

Maintien des postes RASED

Le conseil (unanimité) s'élève contre la suppression programmée de 38 postes dans notre département d'enseignants spécialisés dans l'aide aux élèves en difficulté et demande à l'Académie de revenir sur cette décision.